

Série d'imprimantes HP Latex 800

Promotion d'achat avec reprise

janvier-mars 2024



Foire aux questions

1. Que dois-je faire si je ne trouve pas mon produit utilisé dans le tableau ci-dessous?

Tout d'abord, vérifiez que votre produit est un produit de mise à niveau admissible figurant le fichier PDF contenant les conditions générales de la promotion. Si vous pensez que votre produit est admissible et qu'il ne figure pas dans le tableau, veuillez communiquer avec le service à la clientèle par courriel à l'adresse hprebatesupport@email-360insights.com et il vous aidera à déposer votre réclamation.

2. Combien de temps dure la promotion d'achat avec reprise janvier-mars 2024 de la série d'imprimantes HP Latex 800?

Achetez ou louez une nouvelle imprimante de la série d'imprimantes HP Latex 800 entre le 1er janvier 2024 et 31 mars 2024, et vous pouvez recevoir une remise en différée de 5 500 \$ lorsque vous échangez votre imprimante grand format ou votre massicot à solvant, UV ou HP Latex admissible actuel (voir le tableau ci-dessous). Le dernier jour pour soumettre la réclamation et la preuve d'achat est le 30 avril 2024. Chaque réclamation doit être accompagnée d'une preuve d'achat. Si elle n'est pas jointe, la réclamation sera rejetée. Unités neuves seulement. Disponibles auprès du Revendeur commercial spécialiste de la production grand format autorisé par HP Canada ou du Revendeur contractuel spécialiste de la production grand format autorisé par HP Canada. Les unités de démonstration des concessionnaires, les unités de démonstration des salons professionnels et toutes les unités de vente en gros des utilisateurs finaux ne sont pas admissibles. L'offre est conditionnée par la disponibilité des produits. Promotion valable jusqu'à épuisement des stocks.

3. Quels sont les produits pouvant être échangés dans le cadre de la promotion de la série d'imprimantes HP Latex 800 janvier-mars 2024, et quels sont les montants des remises en différée?

Consultez le tableau ci-dessous pour l'achat/la location de nouvelles imprimantes admissibles entre le 1er janvier et le 31 mars 2024, ainsi que les montants de remise en différée correspondants.

Achat avec reprise janvier-mars 2024 de la série d'imprimantes HP Latex 800

Imprimantes d'achat avec reprise admissibles:	Achetez/louez une nouvelle imprimante admissible:	Fournissez les éléments suivants de votre produit d'achat avec reprise admissible:	Montant de la remise en différée admissible ¹ :
Imprimante UV/solvant/latex ou dispositif d'impression et de découpe de 44 pouces ou plus	Imprimante HP Latex 800 W (3XD61A) Imprimante HP Latex 800 (Y0U21A)	Carte contrôleur d'impression principal	5 500 \$

4. Comment obtenir mon montant de remise en différée?

Pour obtenir votre montant de remise en différée, suivez les étapes suivantes :

IMPORTANT : Chaque réclamation doit être accompagnée d'une preuve d'achat. Si elle n'est pas jointe, la réclamation sera rejetée.

- i. Achat : achetez ou louez une nouvelle imprimante de la série d'imprimantes HP Latex 800 qualifiée entre le 1er janvier et le 31 mars 2024, Chaque réclamation doit avoir une unité d'achat avec reprise approuvée correspondante pour recevoir le montant de la remise admissible. La valeur des remises est déterminée par la nouvelle imprimante achetée ou louée. Voir le tableau ci-dessus pour une liste des produits d'achat avec reprise admissibles et des valeurs de remise correspondantes.

- II. Formulaire de réclamation - Remplissez et soumettez le formulaire de réclamation en ligne avant le 30 avril 2024. Toute demande reçue après cette date sera rejetée. Après avoir soumis votre demande en ligne, 360Insights l'examinera et enverra un courriel de confirmation avec le numéro de la réclamation et des instructions sur les prochaines étapes du processus de réclamation. Veuillez l'imprimer et le conserver pour vos dossiers. Faites référence à ce numéro de réclamation pour toute question relative à cette promotion. Vous devez fournir le numéro de série et la marque/modèle du produit d'achat avec reprise admissible au cours de cette étape de réclamation.
- III. Preuve d'achat requise - Les documents suivants sont requis :
- a. Une copie de votre/vos facture(s) de vente (ou document(s) de location) montrant l'achat de la/des nouvelle(s) imprimante(s) admissible(s)

La facture doit contenir les informations suivantes :

- Le nom et l'adresse du client utilisateur final
- Le nom et l'adresse du revendeur HP, conformément à la déclaration figurant sur l'en-tête
- Le modèle, le numéro de série et le prix d'achat du produit HP
- Si la remise est transférée au Client utilisateur final par le revendeur HP, la facture du Client utilisateur final doit comporter une ligne détaillant le montant de la remise Latex à déduire du prix de l'imprimante pour obtenir le prix net de l'imprimante.
- Si la date de facturation/location est postérieure à la période d'achat promotionnel, la date de commande au Revendeur doit être comprise dans la période d'achat promotionnel et cette date de commande doit figurer sur la facture/location.
- Si un examen plus approfondi est nécessaire, HP se réserve le droit de demander la facture du Revendeur pour s'assurer que la commande a été passée au nom du Client utilisateur final pendant la période d'achat promotionnel.
- Si le(s) numéro(s) de série du(des) nouveau(x) produit(s) HP éligible(s) ne figure(nt) pas sur votre preuve d'achat, veuillez inscrire le(s) numéro(s) de série de votre(vos) nouveau(x) produit(s) HP éligible(s) sur le document avant de le soumettre.
- Vous devez fournir le numéro de série et la marque/modèle du produit d'achat avec reprise admissible au cours de cette étape, dans le cadre de la preuve d'achat.
- Conservez une copie de l'ensemble de votre réclamation pour vos dossiers.

Soumettez votre preuve d'achat et votre réclamation en ligne sur le site hp.com/go/latex-800-tradein.

- IV. Expédition du produit d'achat avec reprise - Dans un délai d'un (1) jour ouvrable suivant la validation de votre preuve d'achat, des instructions d'expédition et une étiquette de livraison vous seront envoyées par courrier électronique pour l'envoi de la carte contrôleur d'impression principal. Le Revendeur ou le Client doit renvoyer la ou les cartes contrôleur d'impression principal pour recyclage conformément aux instructions fournies par le programme. Le Revendeur ou le Client expédie le produit d'achat avec reprise à HP en utilisant sa propre boîte et l'étiquette de livraison fournie. La carte contrôleur d'impression principal doit être expédiée avant le 31 mai 2024.
- V. Remise en différée : veuillez prévoir un délai de huit (8) semaines à compter du ramassage de votre (vos) produit(s) de reprise pour recevoir votre chèque de remise en différée ou votre transfert électronique de fonds (TEF). Pour que votre réclamation soit complète, il faut que vous récupériez votre/vos produit(s) d'achat avec reprise et que vous receviez votre/vos preuve(s) d'achat/de location. Pour toute question concernant l'état de votre réclamation, veuillez envoyer un courriel à hprebatesupport@email-360insights.com. Si vous n'avez pas reçu de paiement après huit (8) semaines, veuillez communiquer avec le service à la clientèle par courriel à hprebatesupport@email-360insights.com.

5. Quelle est la date limite pour soumettre ma réclamation?

Toutes les réclamations doivent être reçues avant le 30 avril 2024. Toute demande reçue après cette date sera rejetée. Chaque réclamation doit être accompagnée d'une preuve d'achat. Si elle n'est pas jointe, la réclamation sera rejetée.

6. Quelles sont les conditions de la promotion janvier-mars 2024 de la série d'imprimantes HP Latex 800?

- Le(s) produit(s) produit(s) à échanger doivent être situé(s) au Canada.
- Le Client est responsable de l'expédition de la carte contrôleur d'impression principal de l'unité d'achat avec reprise, avec notre étiquette de livraison prépayée, la carte contrôleur d'impression principal sera renvoyée directement au centre de recyclage de HP.
- Les instructions d'expédition sont valables jusqu'au 31 mai 2024.

- HP paiera les frais d'expédition habituels pour la carte contrôleur d'impression principal de l'imprimante ou des imprimantes d'achat avec reprise dans le cadre de cette promotion si le transporteur désigné est utilisé.
- Vous devez communiquer avec le transporteur désigné pour planifier un ramassage.

7. Où puis-je trouver le numéro de série de mon/mes imprimante(s) achetée(s)/louée(s)?

Le numéro de série se trouve sur la boîte dans laquelle se trouve l'imprimante, à côté du symbole CUP, ou sur l'imprimante elle-même.

8. Que se passe-t-il si l'un de mes anciens produits est endommagé? Puis-je quand même bénéficier d'une remise en différée?

Non. Cette offre ne s'applique qu'aux produits en bon état de fonctionnement et ne présentant que des dommages cosmétiques mineurs.

9. Que se passe-t-il si je veux échanger mes anciens produits?

L'imprimante d'achat avec reprise ne sera pas renvoyée à HP. Seule la carte contrôleur d'impression principal de l'imprimante d'achat avec reprise sera renvoyée à HP. Le Client ou le Revendeur est tenu de prouver qu'il était propriétaire d'une unité d'achat avec reprise admissible.

10. Dois-je m'occuper moi-même de la procédure d'achat avec reprise ou mon Revendeur peut-il m'aider?

Votre Revendeur peut vous aider.

11. Puis-je combiner la promotion de la série d'imprimantes HP Latex 800 janvier à mars 2024 avec une autre offre?

Cette offre ne peut être combinée qu'avec des remises instantanées HP, et NE peut PAS être combinée avec des offres de remise HP telles que les remises relatives à l'éducation, les prix de vente en gros et les remises sur volume. Les offres de lettres d'intention ou les offres spéciales de salons professionnels ne sont pas combinables, sauf autorisation spécifique de HP. Le Programme n'est pas valable si les produits HP sont loués à un tiers, y compris, mais sans s'y limiter, dans le cadre d'accords de placement gérés par les installations.

12. Puis-je acheter/louer plusieurs produits ?

Il s'agit d'un programme d'échange un pour un. Cependant, il n'y a pas de limite au nombre d'achats/de locations que vous pouvez effectuer.

13. Comment l'argent de l'achat avec reprise est-il déboursé?

Une fois que votre réclamation a été soumise, que votre facture d'achat a été reçue et validée et que 360Insights a reçu l'avis d'expédition de votre carte contrôleur d'impression principal du transporteur, prévoyez huit (8) semaines pour recevoir votre chèque de remise en différée ou votre transfert électronique de fonds (TEF). Si vous n'avez pas reçu de paiement après huit (8) semaines, veuillez communiquer avec le service à la clientèle par courriel à

hprebatesupport@email-360insights.com.

14. Y a-t-il d'autres limitations ?

Veuillez consulter le fichier PDF des conditions générales de la promotion janvier à mars 2024 de la série d'imprimantes HP Latex 800 pour obtenir la liste de tous les détails et limitations de la promotion.

agr   par HP Canada ou d'un Revendeur contractuel sp  cialiste de la production grand format agr   par HP Canada. La remise en diff  r  e fournie par voie postale est disponible pour les achats admissibles effectu  s entre le 1er janvier et 31 mars 2024. Toutes les r  clamations et les preuves d'achat doivent   tre soumises avant le 30 avril 2024.

Le retour de la carte contr  leur d'impression principal avant le 31 mai 2024, est   galement requis. L'offre est soumise    la disponibilit   des produits; la promotion est valable jusqu'     puisement des stocks. Des restrictions suppl  mentaires s'appliquent. Nul l   o   la loi l'interdit, le taxe ou le restreint. Pour obtenir le formulaire de r  clamation, consultez le site hp.com/go/latex-800-tradein. Les unit  s de d  monstration des concessionnaires, les unit  s de d  monstration des salons professionnels et toutes les unit  s de vente en gros des utilisateurs finaux ne sont pas admissibles.

   Copyright 2024 HP Development Company, L.P. L'information contenue dans ce document est sujette    changement sans pr  avis. Les seules garanties pour les produits et services HP sont   nonc  es dans les d  clarations de garantie expresse accompagnant ces produits et services. Rien ici ne doit   tre interpr  t   comme constituant une garantie suppl  mentaire. HP ne sera pas responsable des erreurs techniques ou r  dactionnelles ou des omissions contenues dans le pr  sent document.